Déployer l'IA générative dans votre organisation

Domaine : Intelligence artificielle

Durée : 14 h

Intervenant : Rolts Griss-Bémbé

Version : 2

Édition : 15/11/2026

Présentation

Vos équipes testent déjà des assistants IA, souvent sans cadre ni méthode. Cette formation leur donne une compréhension juste de l'outil, une méthode pour choisir les cas d'usage qui comptent et des règles claires pour les déployer sans exposer vos données.

Public et prérequis

Directions, managers, responsables métiers et chefs de projet qui doivent décider où et comment utiliser l'IA générative.
Aucun prérequis technique. Venir avec deux ou trois irritants concrets de votre activité permet de travailler sur vos propres cas.

Objectifs

Expliquer ce que l'IA générative fait bien, ce qu'elle fait mal et pourquoi
Repérer et classer les cas d'usage selon leur valeur, leur risque et leur faisabilité
Prototyper un cas d'usage métier avec les outils du marché
Rédiger les règles d'usage qui protègent vos données et vos clients
Présenter une feuille de route de déploiement réaliste à votre direction

Comprendre ce que l'IA générative sait faire - 3 h 30 min

Fonctionnement des grands modèles de langage expliqué sans jargon. Forces, limites, hallucinations et biais. Panorama des outils grand public et professionnels. Démonstrations sur des tâches de votre métier.

Choisir les cas d'usage qui créent de la valeur - 3 h 30 min

Atelier de repérage des irritants et des tâches répétitives. Grille de priorisation valeur, risque, faisabilité. Sélection de deux cas pilotes par équipe.

Prototyper un cas d'usage en atelier - 3 h 30 min

Construction d'un assistant ou d'un flux de travail sur un cas pilote. Rédaction des consignes, tests sur des exemples réels, mesure du gain obtenu et des erreurs restantes.

Encadrer et déployer - 3 h 30 min

Données confidentielles, sécurité, propriété intellectuelle et obligations du règlement européen sur l'IA. Rédaction de la charte d'usage. Plan d'accompagnement des équipes et indicateurs de suivi.

Méthodes, évaluation et accessibilité

Apports courts, démonstrations, ateliers en sous-groupes et mise en pratique sur les cas réels des participants. Supports remis à chaque participant.
Positionnement avant la formation, évaluation des acquis par les ateliers et une restitution finale, questionnaire de satisfaction à chaud puis à froid. Certificat de réalisation remis à chaque participant.
Les besoins d'accessibilité et d'adaptation sont étudiés avec vous lors du cadrage, avant la signature de la convention.

Conditions du certificat de réussite

Présence minimale pour les séquences accompagnées : 100 %. Évaluation validée requise. Le certificat de réalisation constate les activités et présences effectives.

Modalités commerciales

Intra : Sur devis par groupe.
Règlement à réception de facture, selon l'échéancier prévu dans la convention de formation. Prise en charge possible par votre OPCO.
Report ou annulation sans frais jusqu'à quinze jours avant la session. Au-delà, les conditions prévues dans la convention s'appliquent.